

F. Hall à P. Bonna, au Département politique à Berne¹

L

Addis-Abeba, 25 novembre 1930

Honoré Monsieur,

Ayant été très occupé avant mon départ de la Suisse, il m'était impossible de vous saluer.

Comme j'avais appris de source certaine qu'il n'existait pas de traité de commerce et d'amitié entre la Suisse et l'Ethiopie, j'ai profité de mon audience auprès de sa Majesté hier pour attirer son attention sur ce vide dans la politique étrangère éthiopienne. D'après les questions que Sa Majesté m'a posées, je ne crois pas me tromper, que sous peu vous ayez des nouvelles au sujet du traité.

Comme dans le passé, Sa Majesté a une grande sympathie pour la Suisse, mais il y a des éléments égoïstes qui ne cherchent que leurs intérêts, au détriment de l'Ethiopie et de la Suisse, et font leur possible pour atténuer cette sympathie. J'ai

1. *Le destinataire de la lettre, P. Bonna, la faisait suivre à la Division des Affaires étrangères du Département politique, avec ces mots d'accompagnement (15 décembre 1930):*

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli une lettre que M. Hall-Guignet m'a adressée personnellement, mais qui doit, en réalité, prendre place dans votre dossier du traité d'amitié, d'établissement et de commerce entre la Suisse et l'Ethiopie.

Ainsi que vous vous en souvenez sans doute, M. Frédéric Hall, qui est, dit-on, le fils d'un cuisinier autrichien de Ménélik et d'une princesse de la Maison Royale abyssine, est fixé à Lausanne depuis quelques années et s'efforce d'utiliser ses relations de famille pour nouer des relations d'affaires entre la Suisse et l'Abyssinie. Il a réussi à intéresser à ses projets l'Office d'Expansion commerciale et diverses personnalités suisses, telles que le Colonel de Crousaz [*sur de Crousaz, cf. n° 78*].

Bien que sans grande surface personnelle, M. Hall jouit d'une bonne réputation et m'a fait bonne impression. Il paraît bien acquis qu'il jouit de quelque crédit auprès de l'empereur d'Ethiopie.

M. Hall s'est plaint à diverses reprises d'être contrecarré dans ses efforts pour ouvrir l'Abyssinie au marché suisse, par certains conseillers étrangers de l'empereur et, notamment, par M. de Lagarde et la Légation de France. C'est sans doute à des influences du même ordre que M. Hall entend faire allusion dans la lettre ci-jointe.

A son retour à Lausanne, M. Hall cherchera certainement à prendre contact avec le Département politique. Peut-être se montrera-t-il alors plus explicite!

Je ne crois pas que, pour le moment, la lettre ci-jointe comporte une suite quelconque (E 2001 (C) 3/14).

8 DÉCEMBRE 1930

125

visité tous les Suisses, et surtout ceux qui sont les victimes de la politique coloniale impitoyable, pour les prier de prendre encore un peu de patience. Si j'atteins seulement une partie du but de mon voyage, je pourrai user de mon influence, pour que les Suisses reçoivent le traitement qui leur est dû.

Je vous prie de considérer ma lettre personnelle, et d'en faire usage à titre privé, pour qu'à Berne on ne perde pas patience.

Je profite naturellement de mon séjour en Abyssinie pour défendre les intérêts de l'industrie suisse. Les différents pourparlers que j'ai eus avec Sa Majesté à ce sujet sont encourageants.

Dans l'espoir de vous trouver en parfaite santé à mon retour en Suisse, je vous salue,

avec tous mes respects